



EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
(diplômée SSIAP1 et
formateur en sécurité
incendie)

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00026

DUREE : 7H

LIEU : SUR SITE

**PUBLIC :
TOUS SALARIES**

**EFFECTIF :
4 à 10 PERSONNES
MAXIMUM**

**PRE-REQUIS :
AUCUN**

**COUT :
600€ HT/ Session**

**TEXTES
REGLEMENTAIRES :
Art. L4121-1 à 3 du
Code du Travail**

**DELAI D'ACCES :
15 Jours**

➤ PREAMBULE : CADRE REGLEMENTAIRE

Article R4227-28 du code du travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

➤ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de prévenir les risques incendie

Être capable d'intervenir efficacement face à un départ de feu

Être capable d'organiser une procédure d'évacuation efficace

➤ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Le feu : ses causes, conséquences et mode de propagation

Les dangers des fumées

Les agents de protections et manipulation des extincteurs

Conduites à tenir pour évacuer un local enfumé

Rôles des « guides » et « serre-files »

Les équipements de protection en cas de départ de feu

Consignes de sécurité et d'évacuation

➤ DEROULEMENT DE LA SESSION EN PRESENTIEL

▪ **Théorie**

Une première partie sera consacrée à des apports théoriques indispensables pour bien appréhender le feu et ses conséquences et comprendre les principes d'évacuation.

▪ **Pratique**

Un premier temps sera consacré à l'utilisation d'extincteur (**1 par personne**) pour éteindre un feu sur bac à feu.

Puis une visite du site sera effectuée pour repérer les risques, les moyens de protection et les différents cheminements d'évacuation possibles.

➤ DOCUMENTS REMIS ET EVALUATION :

Chaque salarié se verra remettre un livret récapitulatif de la session ainsi qu'une attestation individuelle d'assiduité ainsi qu'une attestation de fin de formation.

Une évaluation formative et continue des acquis sera réalisée.